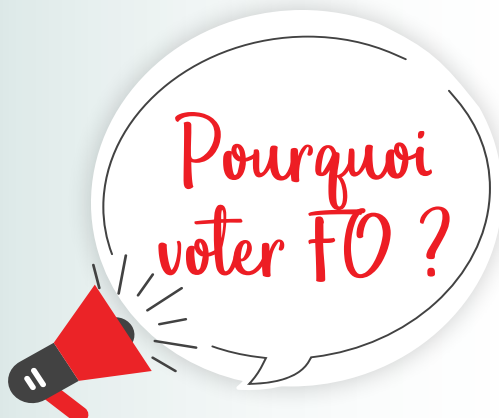


Elections professionnelles du 30 novembre au 6 décembre 2018

COMITÉ TECHNIQUE SPÉCIAL DES GREFFES DES TRIBUNAUX ADMINISTRATIFS ET DES COURS ADMINISTRATIVES D'APPEL



Cette élection est très importante pour l'avenir des personnels des greffes. C'est notre pouvoir d'intervention sur les décisions qui nous concernent qui est en jeu.

Vous votez pour élire vos représentant(es) au Comité technique spécial des greffes des tribunaux administratifs et des cours administratives d'appel.

Le nombre de sièges obtenus au sein du CTS détermine le nombre de sièges au sein du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT).

Le rôle de vos représentant(es) lors du CTS est déterminant

- ✓ **POUR** les questions d'organisation et les conditions générales de travail, sur les organigrammes, sur les effectifs,
- ✓ **POUR** le budget des juridictions, sur les travaux, l'achat de mobiliers, de fournitures,
- ✓ **POUR** le fonctionnement, le règlement intérieur, l'horaire variable,
- ✓ **POUR** les questions d'hygiène et de sécurité.
- ✓ **POUR** l'élaboration du plan de formation.

Le rôle de vos représentant(es) lors du CHSCT, est déterminant

- ✓ **POUR** l'amélioration des conditions de travail (organisation, environnement physique, aménagement des postes et du temps de travail), sur le respect des règles de sécurité,
- ✓ **POUR** la prévention et la protection de la santé physique et mentale des agents.

Fidèle à nos engagements de campagne pris en 2014, vos élu(es) FO, avec plus de 14 ans de participation et d'expérience d'une gestion responsable et efficace, se sont efforcé(es) d'être à la hauteur de la confiance que vous leur aviez exprimée.

Nous vous l'avions promis, nous l'avons fait

FO, force de proposition, première organisation syndicale à demander la mise en œuvre du télétravail dans les juridictions administratives lors du CTS de 16 mars 2016 ;

FO, force d'initiative, à l'origine de la refonte du manuel des greffes et de la mise en place de groupe de travail sur les risques psycho-sociaux ;

FO, force de revendication, a obtenu une prime pour les assistants de prévention, le maintien des primes « Télérecours », des augmentations du CER puis du CIA ainsi que la revalorisation des indemnités de frais de déplacements ;

FO, force de soutien, lors des CAP d'avancement des agents techniques a obtenu un avancement de catégorie C à B, **une première depuis la création des JA.**

Le bilan
2014-2018

L'engagement 2018 2022 : agir revendiquer, négocier, soutenir

Votre implication dans ce vote est essentielle pour permettre à vos représentant(es) de poursuivre leur engagement et leur action dans l'intérêt de tous.

- ✓ **FO continuera à jouer un rôle clé et moteur dans les différentes instances et à agir** pour le respect des engagements pris, de négocier pied à pied avec l'administration pour trouver des accords équilibrés dans l'intérêt des agents, d'être une force de proposition en matière de conditions de travail, de salaire, d'évolution de carrière et de formation grâce à la négociation et au dialogue social ;
- ✓ **FO maintiendra** son combat pour la défense des agents, leur avancement, leur promotion et leur déroulement de carrière, pour une réelle reconnaissance du métier des greffes ;
- ✓ **FO veillera à l'impact** de toute réforme sur le fonctionnement des greffes.

Voter pour les listes de Force Ouvrière :

- ✓ **C'est apporter votre soutien** à des propositions réalistes, concrètes, utiles à tous ainsi qu'à d'autres propositions d'avenir pour garantir à chacune et chacun les meilleures conditions de travail.
- ✓ **C'est l'assurance d'avoir des élu(es) expérimenté(es)** qui se battent tous les jours pour la défense et le respect de vos droits ou en négocier d'autres, qui revendiquent, négocient et agissent pour préserver vos intérêts de salariés.

Je vote pour
un syndicat libre

Pour continuer à vous défendre FO a besoin de vos voix
Du 30 novembre au 6 décembre 2018
sympathisant(es) et adhérent(es) faites entendre votre voix
votez et faites voter pour des candidat(es)
libres indépendant(es) et déterminé(es)

Le syndicat Force ouvrière a cette particularité qui le rend unique : il est libre et indépendant.

Nous sommes attachés à ne prendre en compte aucune considération de nature idéologique, politique, religieuse ou philosophique.

Nous gardons ainsi notre totale liberté d'action face à tout gouvernement quelle que soit sa couleur politique.

Je clique FSMI FO

